



Le mot du Président



La crise des subprimes pose des questions essentielles au plan international sur le fonctionnement des systèmes financiers. La Place de Paris a contribué à faire des recommandations en direction des instances internationales et européennes

concernant une meilleure convergence des réglementations des marchés, le renforcement des capitaux des banques et institutions financières, l'approfondissement de la réflexion sur les normes comptables et la transparence, le rôle des agences de notation. Des travaux ont également été menés pour actualiser la stratégie de la Place financière de Paris afin de mettre l'accent sur le développement d'une innovation financière plus adaptée aux besoins des utilisateurs, de l'information et de la transparence sur les produits, accélérer les développements de la banque d'investissement comme de la gestion

d'actifs, y compris la gestion alternative, selon ces nouvelles orientations. Ce premier semestre 2008 a été marqué par de nombreux développements d'activités, notamment dans les 3 domaines suivants : la préparation de la Présidence française de l'Union européenne au 1^{er} juillet, les travaux du Haut Comité de Place et la mise en œuvre des projets portés par le Pôle de Compétitivité FINANCE INNOVATION.

Dès le mois de mars, le Conseil de Paris EUROPLACE a arrêté ses propositions et priorités d'actions pour la Présidence française. L'objectif est que l'industrie financière européenne s'intègre et se structure pour servir au mieux un marché domestique de plus de 500 millions de citoyens et constituer une place financière unifiée et compétitive au plan mondial. L'action prioritaire à mener concerne l'achèvement de la construction d'un cadre de régulation harmonisé et efficace pour les activités de banque, assurance et gestion, condition indispensable de l'unification du marché européen.

Par ailleurs, la place financière s'est fixée un objectif : faire de Paris un centre financier mondial, lieu d'innovation financière, ouvert au plan international et doté des meilleures pratiques en matière de régulation et de confiance des investisseurs. La crise financière actuelle, loin de ralentir nos efforts, est une incitation supplémentaire à approfondir la réflexion sur une meilleure contribution de la finance à l'économie réelle, sur les conditions d'une meilleure transparence et lisibilité des produits et sur l'amélioration nécessaire des systèmes de gestion des risques. Paris EUROPLACE contribue activement aux réflexions du Haut Comité de place, présidé par Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, en charge d'élaborer des mesures ambitieuses en faveur de la Place financière de Paris. Les mesures en cours de mise en place concernent principalement la capacité de la Place à attirer les capitaux étrangers, la modernisation de l'environnement juridique, l'amélioration du cadre réglementaire applicable à la gestion

d'actifs et la mise en œuvre de nouvelles incitations à l'accueil de cadres étrangers. Pour appuyer cette initiative stratégique, nous poursuivons le développement des actions du Pôle de Compétitivité FINANCE INNOVATION, démarche collective de acteurs de la Place financière, labellisé en juillet 2007. Cette initiative vise le lancement de projets de recherche et de formation en finance, l'accélération du développement d'entreprises financières de croissance, l'émergence de projets industriels dans les différents métiers – banque, assurance, gestion, services aux institutions financières – associant les milieux académiques et les professionnels de la finance et le positionnement de l'industrie financière sur les marchés innovants. Depuis son lancement, plus d'une vingtaine de projets ont été labellisés, permettant ainsi un accès aux canaux de financements publics et privés.

Gérard MESTRALLET,
Président de Paris EUROPLACE

Action européenne

Le rejet du référendum en Irlande est une raison supplémentaire pour poursuivre la réflexion et mettre en œuvre des actions innovantes, qui tiennent compte des attentes des acteurs, en matière d'intégration des marchés européens. Plus que jamais l'objectif de constituer une place financière européenne attractive, face à la compétition globale, est un enjeu essentiel.

En concertation avec les autres places financières européennes, le groupe projet «Europe» de Paris EUROPLACE, présidé par Michel PEBEREAU, Président de BNP Paribas, propose de nouvelles priorités d'actions dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne.

La poursuite de l'harmonisation européenne, dans le domaine de la régulation et de la supervision, est une priorité stratégique, du point de vue des acteurs des places financières. Sur ce point, le processus Lamfalussy doit être amélioré avec, notamment, une coordination plus étroite des Autorités de régulation européenne, un renforcement des moyens des Collèges européens de régulateurs (CEBS, CEOPS, CESR), l'application plus large du principe de «meilleure régulation» au niveau européen, l'institution du principe du «lead supervisor» pour la réglementation des opérations transfrontières. Les États membres doivent encourager leurs régulateurs à intégrer la dimension européenne dans leur mandat et accroître la convergence des pratiques, en incluant le principe «comply or explain» et le partage de l'information prudentielle.

Les priorités sectorielles sont les suivantes :

- **Gestion d'actifs** : la mise en place de la Directive «UCITS IV» et du passeport européen pour les sociétés de gestion sont des priorités essentielles pour tenir compte des nouveaux développements dans l'industrie de la gestion et assurer la compétitivité de l'industrie européenne, y compris dans la gestion alternative ;

- **Assurance** : la réforme du cadre prudentiel, avec la Directive «Solvency II», est une étape majeure et prioritaire. La Place de Paris souhaite que les fonds de pension soient pris en compte dans le cadre de la directive ;

- **Normes comptables** : la convergence des normes internationales est un objectif commun. Néanmoins, la crise récente a révélé les faiblesses de l'approche «full fair market value». L'évolution d'une telle norme globale doit répondre aux besoins des utilisateurs. En particulier, l'industrie financière à Paris, comme à Londres, est opposée à l'extension de la valeur de marché (market value) aux banking books (actifs des banques détenus à long terme). Par ailleurs, la gouvernance du Conseil de l'IASB devrait



MM. David LEWIS, Lord Maire de la City de Londres et Michel PEBEREAU, Président du Comité «Europe» de Paris EUROPLACE, Président de BNP Paribas

être améliorée afin d'optimiser les conditions de dialogue avec les utilisateurs ;

- **Retraites** : il est souhaitable de développer des produits de retraite compatibles au niveau européen, avec un cadre prudentiel harmonisé et sur base économique ;

- **Banque de détail** : l'harmonisation des règles de protection du consommateur est centrale, afin de proposer un choix plus large et réduire les prix des produits financiers dédiés aux particuliers ;

- **Post-marché** : dans ce domaine, l'Europe est encore trop fragmentée et pas suffisamment compétitive. Une action doit être entreprise au-delà du Code de bonne conduite.

La reconnaissance mutuelle trans-atlantique est également une priorité. Elle doit être appliquée de façon pragmatique, dans des domaines ciblés, et dans des conditions de compétition équilibrée entre les régions concernées. Le processus devra respecter un cadre commun européen et se mettre en place sur la base de pratiques de supervision locales compatibles.

Sur cette base, des premiers contacts ont été noués ou sont en cours, notamment avec la City de Londres, à Bruxelles, Francfort, Milan, Stockholm... afin d'accélérer les actions sur les sujets de consensus, et approfondir les points de divergence. Une présentation des priorités d'actions sera faite lors des Rencontres Financières Internationales Paris EUROPLACE de Paris les 2 & 3 juillet 2008.

Attractivité de la Place financière de Paris

Après la suppression de l'impôt de bourse en 2007, de nouvelles avancées ont été faites, notamment dans le cadre des travaux du Haut Comité de place, présidé par Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi. Plusieurs mesures importantes viennent d'être adoptées dans la Loi de Modernisation

Economique (LME) :

- allègement de la procédure d'appel public à l'épargne (APE) pour faciliter la cotation d'émetteurs internationaux sur la place de Paris,

- nouvelles mesures d'attractivité dans l'industrie de gestion, élargissement des instruments pour la gestion

alternative (fonds fermés, fonds ARIA III...),

- modernisation du droit des valeurs mobilières,

- élargissement des instruments de titrisation au secteur de l'assurance,

- nouvelles améliorations du statut des cadres impatriés, pour offrir un système plus incitatif aux cadres étrangers



Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, RFI Paris EUROPLACE, New York, octobre 2007

Groupes projets

Groupe « Emetteurs »

Plusieurs propositions de réformes élaborées par le groupe ont rencontré une mise en application, avec notamment l'amélioration du mode de traitement des émissions par les Autorités de régulation (AMF), la suppression de l'obligation de publication au BALO, ainsi que les réformes contenues dans la LME pour améliorer la procédure APE et faciliter l'accueil des émetteurs internationaux sur la Place financière de Paris.

Comité « Droit Financier »

Plusieurs propositions de réformes faites par le Comité de droit financier de Paris EUROPLACE ont été prises en compte dans le projet de Loi de Modernisation Économique :

Titrisation

La loi du 17 décembre 2007 portant diverses dispositions d'adaptation communautaire dans les domaines économique et financier, adoptée dans le contexte de la crise des subprimes, a autorisé le Gouvernement à procéder par voie d'ordonnance afin de :

- transposer la directive 2005/68 relative à la réassurance et moderniser le cadre des fonds communs de créance, notamment en vue d'élargir leur objet à la titrisation des risques d'assurance,
- renforcer la transparence et la sécurité des opérations de titrisation pour les investisseurs.

La commission titrisation de Paris EUROPLACE, présidée par Gilles SAINT MARC, Avocat associé, Gide, Loyrette, Nouel, a activement participé à la consultation publique organisée par la DGTPE sur les projets de textes réformant le code des assurances et le code monétaire et financier.

Droit des titres

Les recommandations proposées par la Commission Droit des titres de Paris EUROPLACE, présidée par Antoine MAFFEI, Avocat associé, De Pardieu, Brocas, Maffei, et dont la très grande majorité a été intégrée dans le projet d'ordonnance adopté par le Trésor s'inscrivent dans le chapitre 3 du projet de loi LME intitulé « Moderniser la Place financière française » (article 42).

Ces propositions visent essentiellement à :

- améliorer la lisibilité et la cohérence du régime juridique applicable aux titres.
- favoriser une meilleure compréhension du droit français par les acteurs étrangers.

Droit des sûretés et fiducie

La commission Fiducie Sûretés de Paris EUROPLACE, présidée par Jean-François ADELLE, Avocat associé, JeantetAssociés, dont les travaux avaient déjà contribué à l'adoption de la loi du 19 février 2007 portant création de la fiducie de droit français, a formulé des propositions d'amélioration du dispositif législatif en vigueur.

Ces propositions, reprises dans la LME, tendent à :

- adapter le régime juridique actuel de la fiducie tel qu'il est prévu par la loi n° 2007-211 du 19 février 2007 afin de favoriser l'utilisation de la fiducie comme mécanisme de sûretés en droit financier,

qui viennent à Paris, sur le même modèle que le « Non Dom » britannique.

Des mesures spécifiques ont été également adoptées pour la finance islamique, visant à faciliter l'émission de produits islamiques sur la place de Paris (sukuks), comme la commercialisation d'OPCVM charia compatibles ou l'accueil à Paris de banques islamiques.

D'autres actions plus structurelles sont à l'étude, visant notamment le développement des instruments d'épargne longue (épargne retraite, investissements en actions), le positionnement de la place de Paris sur les nouveaux secteurs porteurs (finance carbone, finance et développement durable), ainsi que l'amélioration des infrastructures d'accueil (liaison Charles de Gaulle -

- améliorer le traitement juridique de la fiducie dans les procédures collectives qui font actuellement l'objet d'un projet d'ordonnance pris en application de l'article 19 du projet de Loi de Modernisation Économique,

- améliorer le régime juridique de l'agent des sûretés tel qu'il est organisé par le Code Civil.

Actions de préférence

Créé à la suite de l'adoption du projet de Loi de Modernisation Économique et présidé par Gilles ENDREO, Avocat associé, Linklaters, ce groupe de travail a fait des propositions tendant à réformer le régime juridique actuel des actions de préférence introduites en droit français par l'ordonnance n° 2004-604 du 24 juin 2004 sur les valeurs mobilières.

Les propositions de réforme du groupe de travail sont axées sur les points suivants :

- suppression du Droit préférentiel de souscription (DPS)
- suppression du commissaire aux avantages particuliers
- autonomie du rachat des actions de préférence.

Commission « Finance islamique »

Dans le cadre de la Commission dédiée à la Finance islamique, créée en février 2008 et présidée par Gilles SAINT MARC, Avocat associé, Gide, Loyrette, Nouel, les réflexions ont débouché sur des propositions techniques permettant d'intégrer en droit français les mécanismes de la finance islamique dans les domaines de la banque de financement et d'investissement, de l'assurance et du trade finance.

Des mesures concrètes sont à l'étude concernant l'accueil d'émissions de sukuks, le développement des procédures d'émission, la création d'indices de valeurs islamiques, la suppression de la double taxation dans les opérations d'achat/vente dans l'immobilier.

Commission « ISR »

Arnaud de BRESSON, Délégué Général, Paris EUROPLACE et Antoine de SALINS, Membre du Directoire, Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR), Président de la Commission « Investissement Socialement Responsable » de Paris EUROPLACE, ont présenté, le 14 mai dernier, les conclusions et recommandations du rapport de la Commission Paris EUROPLACE, approuvées par le



M. Nicolas SARKOZY, Président de la République française, RFI Paris EUROPLACE de New York 2005

Paris, aménagement des quartiers d'affaires, modalités d'accueil dans les aéroports et les gares, création d'un lycée international, amélioration des services en matière de taxis).

Conformément aux recommandations du Livre Blanc, diffusé pendant la campagne présidentielle, les travaux se poursuivent sur d'autres thèmes :

- allègement de la taxe sur les salaires, qui pèse sur la création d'emplois financiers,
- allègements des charges sociales,
- financements des PME, y compris des jeunes entreprises financières,
- poursuite des améliorations juridiques et réglementaires.

Conseil de Paris EUROPLACE.

Compte tenu des enjeux liés à l'ISR, Paris EUROPLACE se mobilisera afin d'assurer un rôle d'impulsion et de coordination en matière d'ISR au niveau de la place.

Les mesures proposées sont les suivantes :

- faciliter la prise en compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans les processus d'analyse et de décision des investisseurs



M. José Manuel BARROSO, Président de la Commission européenne

- clarifier et renforcer le dialogue avec les entreprises pour favoriser la diffusion d'informations extrafinancières afin de permettre aux investisseurs de mieux apprécier les atouts et les risques des entreprises en la matière
- mettre en place un cadre fédérateur pour la Place et ses acteurs afin d'encourager la mise en place des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) par les acteurs de la Place de Paris, notamment les investisseurs institutionnels, de doter Paris EUROPLACE, en qualité d'instance représentative des différents acteurs de la Place de Paris, d'un rôle fédérateur et de soutien aux PRI et de créer un « Comité Finance Durable » au sein des instances de Paris EUROPLACE.

Pour approfondir ces thèmes et inciter à la mise en place de nouvelles initiatives concrètes au plan européen, une manifestation européenne sur le thème de la finance et du développement durable, associant les représentants des instances européennes, les acteurs de la communauté financière, les entreprises, les partenaires sociaux, sera organisée à Paris fin novembre dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne. Cette manifestation sera conclue par les interventions du Président de la République, Nicolas SARKOZY, et de M. Manuel BARROSO, Président de la Commission européenne.

Commission « Climat et Innovations Financières »

Le groupe présidé par Jean-Pierre CLAMADIEU, Président Directeur Général, Rhodia, présentera ses conclusions et recommandations en matière de finance carbone et climat lors des Rencontres Financières Internationales Paris EUROPLACE de Paris les 2 & 3 juillet 2008.

Parmi les principaux axes proposés par le rapport :

- contribuer à l'action contre le changement climatique grâce à l'émergence et à la diffusion d'un signal prix

du carbone. Sur ce point, des efforts de recherche sont à approfondir,

- localiser sur le territoire français une part significative des activités et des emplois à haute valeur ajoutée, en assurant l'émergence et la croissance très rapide de ce nouveau marché du carbone (originateurs de projets, auditeurs, apporteurs de financements),
- conforter et renforcer la position stratégique et technologique de la Place de Paris dans le domaine de la gestion des risques météorologiques en rassemblant toutes les expertises professionnelles nécessaires au développement et à la structuration de ce marché,
- accompagner et soutenir les projets de développement innovants dans le cadre de la finance carbone en identifiant et expérimentant de nouveaux modes de financements, comme les projets domestiques CO2 permettant notamment, grâce aux partenariats public-

privé, de jouer tous les effets de levier nécessaires pour économiser l'argent public et démultiplier ainsi l'efficacité de l'investissement public,

- constituer un pôle de recherche sur l'économie du carbone reconnu internationalement.

Commission « Microfinance »

La microfinance démontre sa contribution effective au développement et à la lutte contre la pauvreté dans le monde et en France. Dans le cadre des actions menées par le Pôle de Compétitivité FINANCE INNOVATION sur le thème de l'innovation sociale, Paris EUROPLACE a constitué un groupe de travail visant à identifier les obstacles au développement, dans l'hexagone, des fonds de microfinance, à la fois sur le plan de la production et de la distribution.

Le groupe, piloté par Emmanuel de LUTZEL, Responsable Microfinance, BNP Paribas, composé de

représentants d'établissements bancaires, sociétés de gestion, organismes de microfinance et associations professionnelles, réfléchit actuellement à l'élaboration de propositions concernant l'identification d'un instrument financier de droit français visant à développer le marché de la microfinance en France.

Groupe « Emploi Financier »

Un groupe projet a été lancé, en juin 2007, en partenariat avec les fédérations professionnelles - AFG, FBF, FFSA - pour étudier les perspectives de renouvellement des emplois dans le secteur financier et les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre : formation, infrastructures d'accueil, conditions d'attractivité de la Place de Paris. Le groupe de travail, animé par Edouard de LENCQUESAING, Conseiller technique, Paris EUROPLACE, remettra ses conclusions fin 2008.

Promotion Internationale

Les manifestations de Paris EUROPLACE ont pour but de présenter les opportunités d'investissement sur les marchés européens, l'offre de services et produits des acteurs de la Place financière aux émetteurs et investisseurs, banques et sociétés financières internationales.

Les actions menées ou en cours sont les suivantes :

• Montréal - 12 & 13 février

Paris EUROPLACE et maintenant le Pôle FINANCE INNOVATION s'associent depuis 2 ans au forum du capital de risque et de développement Canada-France, organisé par la Chambre de Commerce Internationale Franco-canadienne. La 4^e édition, présidée par Jacques DAOUST, Président et Chef de la direction d'Investissement Québec et Mr John BEGG, Managing Director d'HarbourVest, a permis de réunir l'ensemble de la communauté financière franco-canadienne. Cet événement a rassemblé de nombreux investisseurs publics et privés nord-américains et français qui ont examiné vingt projets innovants dans 3 catégories : sciences de la vie, technologie de l'information et innovations industrielles.

• Pays du Golfe - du 6 au 11 avril

Participation à la mission organisée par Paris Île-de-France Capitale Economique dans les pays du Golfe (Sultanat d'Oman, Arabie Saoudite, Bahreïn).

• 2nd Euro-Mediterranean Private Equity and SME Financing Forum Euromed Carthage - 24, 25 & 26 avril

Arnaud de BRESSON, Délégué Général, Paris EUROPLACE et Albert OLLIVIER, Responsable «Financement des PME», FINANCE INNOVATION, ont participé, en qualité d'intervenants, à la manifestation, organisée par l'Association «Euromed Capital Forum» avec le soutien actif des associations professionnelles du Capital Investissement de la région et qui a réuni plus de 600 participants issus de 25 pays.



Alain LECLAIR, Président, AFG, Arnaud de BRESSON, Délégué Général, Paris EUROPLACE et Jean-François THEODORE, Directeur Général Délégué, NYSE Euronext, RFI Paris EUROPLACE de Shanghai, septembre 2006

• Paris - 2 & 3 juillet

Le thème de notre manifestation est «Setting the Stage of Europe Financial Services : The 2008 Agenda». M. Jean-Claude TRICHET, Président de la Banque Centrale Européenne, a ouvert la manifestation. Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, préside le déjeuner du 2 juillet.

Parmi les thèmes traités :

- Agenda Européen 2008/2009, Priorités pour la Présidence française ;
- Rôle des Investisseurs de Long Terme dans l'Economie Mondiale ;
- Problématiques Environnementales et Sociétales : le Plan d'Actions de Paris EUROPLACE ;
- Réformes du Haut Comité de Place en matière d'attractivité de la Place financière de Paris.

Une session spéciale consacrée aux relations entre les pays du Golfe et la Place de Paris est organisée le 2 juillet après-midi, incluant une table ronde sur le thème des

développements de la finance islamique. De nombreux représentants des pays du Golfe, notamment Abu Dhabi, Dubai, Arabie Saoudite, Qatar... ont d'ores et déjà confirmé leur participation.

• Pékin/Shanghai - fin octobre

Le programme de la 2^e édition des Rencontres Financières Internationales Paris EUROPLACE en Chine, organisées en partenariat avec l'AMF et la CSRC (China Securities Regulatory Commission), est en cours d'élaboration. Cette manifestation sera co-présidée par MM. Michel PRADA, Président, AMF et SHANG Fulin, Président, CSRC.

• Tokyo - 18 novembre

Les RFI de Tokyo auront pour thème les priorités européennes de la présidence française de l'Union.

• Dubai - du 23 au 26 novembre

Paris EUROPLACE pourrait participer à l'événement « DIFC Financial Week », organisé par le DIFC, selon des modalités en cours d'étude.



Christian NOYER, Gouverneur, Banque de France, et Dr Rakesh MOHAN, Gouverneur Adjoint, Reserve Bank of India, RFI Paris EUROPLACE de Mumbai, mai 2007

Pôle de Compétitivité FINANCE INNOVATION

FINANCE INNOVATION a proposé, dès l'origine, un nombre ciblé de projets industriels et de recherche selon cinq axes stratégiques :

Axe 1 : plate-formes d'informations financières

Deux premiers projets sont en cours de lancement : un agrégateur d'informations financières européennes (étude en cours menée par BCG et l'OEI) et un référentiel sur les OPCVM.

Axe 2 : financement des PME et de l'innovation

Une première vague de 20 projets industriels et de recherche ont été labellisés par le Pôle et présentés aux canaux de financements publics (FUI, OSEO, ANR).

Parmi les projets récemment labellisés :

- ALTERNATIVA, plate-forme de négociation d'actions de sociétés non cotées, qui permet le financement des PME et assure la liquidité des investisseurs,
- EPSILON RESEARCH, base de multiples d'acquisitions permet à partir de l'analyse financière de 2000 transactions



Bertrand DELANOË, Maire de Paris

européennes non-cotées, de valoriser les PME,

- HBS RESEARCH, base de données/cartographie des 120.000 immeubles d'entreprise en Île-de-France, accessible sur une plate-forme internet,
- CREDINEXT, plate-forme de valorisation indépendante sur les dérivés de crédits et produits structurés non liquides, dévelop-

pée en partenariat avec NYSE Euronext.

Ces projets représentent un budget de l'ordre de 40 millions d'euros.

Les autres actions du Pôle concernent notamment :

- l'accompagnement de projets de création d'entreprises, y compris par la mobilisation de nouveaux financements «publics» de recherche et innovants,

- l'investissement dans les jeunes entreprises financières, au travers du lancement d'un fonds dédié aux entreprises financières,

- l'accompagnement des projets des Pôles de Compétitivité industriels par la mise en place d'un fond d'investissement inter-pôle.

FINANCE INNOVATION a, par ailleurs, accompagné 2 projets dont les développements sont en cours : METNEXT, plate-forme d'indices climatiques, initié par NYSE Euronext et Météo France, qui a pour objectif de mettre à disposition des entreprises des indicateurs météorologiques pertinents, destinés à leur permettre de mesurer l'impact des variations climatiques sur leur activité, et BLUENEXT, détenue par la Caisse des Dépôts et NYSE Euronext, plateforme de négociation des actifs carbone, climatiques et environnementaux.

- Axe 3 : renforcer le pôle de recherche et d'innovation financière

15 chaires de recherche en finance sont en cours de

lancement à l'initiative de la Fédération Bancaire Française (FBF), la Fondation du Risque et l'Institut Europlace de Finance (EIF), gérées et coordonnées par l'Institut Europlace de Finance.

Par ailleurs, un Centre d'Innovation Financière sera très prochainement opérationnel. L'objectif est de constituer une structure physique avec la mise à disposition de bureaux et salles de conférences pour permettre l'échange entre les chercheurs et professionnels, l'intervention de chercheurs, et la réalisation. Cette structure pourra permettre également de mettre en palce des séminaires thématiques organisés en partenariat avec les écoles et universités.

- Axe 4 : développer à Paris un pôle européen de formation en finance

Un projet d'Institut de la Régulation Financière Européen (ERIF) est en cours de lancement, en partenariat avec Paris II. L'objectif recherché est de développer l'échange entre les professionnels



et les régulateurs et d'offrir une formation de haut niveau sur les évolutions de la régulation financière européenne, à différents types de profils : executives, compliance, young professionals. L'Institut aura pour vocation d'accueillir des cadres étrangers, y compris en provenance des pays émergents.

- Axe 5 : accroître le rôle de la finance dans l'innovation sociale

2 chaires ont été lancées dans le cadre de l'Institut Europlace de Finance (EIF). La Chaire de Finance et de Développement Durable, portée par l'Université Paris Dauphine, EDF et Calyon, vise à définir un corpus de savoir sur la question du développement durable et de la finance. La Chaire ISR, mise en place sous l'impulsion de l'AFG, de plusieurs de sociétés de gestion et d'autres institutions dont le Fonds de Réserve pour les Retraites, Euronext, l'Institut Europlace de Finance (cf. ci-dessous liste des financeurs a pour but de contribuer à faire émerger de nouveaux modèles de valorisation qui tiennent compte des conséquences environnementale et sociale des actions des entreprises dans le long terme.

Les réflexions du groupe de travail « Microfinance » permettront également de proposer des actions concrètes en matière d'innovation sociale.

Institut Europlace de Finance (EIF)



Nicole EL KAROUI, Professeur, Ecole Polytechnique, RFI Paris EUROPLACE de Shanghai, septembre 2006

L'Institut Europlace de Finance (EIF) a pour but d'assurer, sur le long terme, le développement d'un pôle de recherche en finance en phase avec les besoins des acteurs professionnels, au niveau international sur la Place de Paris.

Les actions de l'Institut incluent notamment la création de chaires, le financement de programmes de recherche, l'organisation de Rencontres Scientifiques Internationales, la mise en place de forums d'échanges et de rencontres entre étudiants et professionnels, avec notamment le développement et l'internationalisation du « Job Market de la recherche en finance et comptabilité ».

Les programmes de recherche pour 2008 concernent les thèmes suivants :

- mathématiques financières et finance de marché :

- modélisation et contrôle des risques,
- coût et efficacité de la régulation des activités financières,
- finance des particuliers,
- développement durable et investissement socialement responsable,
- intégration européenne des marchés financiers.

Depuis le début 2008, l'Institut Europlace de Finance est en charge de la coordination et de la gestion de plusieurs Chaires de recherche lancées dans le cadre du Pôle de Compétitivité FINANCE INNOVATION.

Un partenariat a été signé entre l'EIF et la Fondation du Risque pour une meilleure coordination des projets de chaires de recherche dans le cadre de l'action du Pôle de Compétitivité FINANCE INNOVATION.

Liste des membres 2008

Paris EUROPLACE remercie les nouveaux adhérents qui ont rejoint l'Association en début d'année 2008 : AFEI, Allen & Overy LPP, Areva, Banque Palatine, Bloomberg, Cinven, Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral, CFA Institute France, CFPB, Euroland Finance, Fineo, JP Morgan, Lehman Brothers, Norton Rose, Oberthur Technologies, Rochelois Besins, Stehlin & Associés.

MEMBRES FONDATEURS :

Banque de France, Caisse des Dépôts, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), Conseil Régional d'Île-de-France, Euroclear France, NYSE Euronext, Ville de Paris.

MEMBRES ASSOCIÉS :

Emetteurs :

Accor, Aéroports de Paris (ADP), Air France-KLM, Air Liquide, Alcatel, Areva, Atos Euronext Market Solutions, Boursorama, Cades, Carrefour, Ciments Français, Compagnie Saint Gobain, EADS, EDF, Erap, Euro Disney, France Telecom, Gaz de France, GE International Inc., Groupe Bolloré, Groupe Danone, Groupe Lagardère, Lafarge, L'Oréal, LVMH, Météo France, Michelin, Oberthur Technologies, Pinault-Printemps-Redoute, PSA Peugeot Citroën, Renault SA, RTE, Suez, Thomson, Total, Vivendi, Vinci.

Sociétés foncières :

Affine, Unibail.

Investisseurs :

AGF, AXA, AXA Investment Managers, Cinven, CNP Assurances, Fonds de Réserve des Retraites, Fortis Investment Management France, Groupama, Groupama Asset Management, HDF Finance, Invesco Asset Management, Pioneer Investments.

Banques et établissements financiers :

ABN Amro, Bank of America, Banque Nomura France, Banque de Développement du Conseil de l'Europe, Banque Palatine, Banque Robeco, Bear Stearns International, Brown Brothers Harriman, Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), Caisse de Refinancement de l'Habitat, Citigroup, Crédit Agricole SA, Crédit Foncier de France, Daiwa Securities SMBC, Dexia Crédit Local, Goldman Sachs, Groupe BNP Paribas, Groupe HSBC, JP Morgan & Cie, La Banque Postale, Lazard Frères & Cie, Lehman Brothers, Merrill Lynch Capital Markets France SA, Morgan Stanley Dean Witter, Oseo-BDPME, Rothschild & Cie, Société Générale, The Royal Bank of Scotland (RBS), UBS France SA.

Entreprises de marché :

Euroclear France, Euroland Finance, LCH.Clearnet, MTS France.

Sociétés de bourse :

ETC Pollak, Exane, Viel Tradition.

Cabinets d'avocats/notaires :

Allen & Overy LPP, Baker & McKenzie, Clifford Chance, CMS Bureau Francis Lefebvre, Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral, De Pardieu Brocas Maffei & Associés, Freshfields Bruckhaus Deringer, Gide Loyrette Nouel, JeantetAssociés, Jones Day, Latham & Watkins, Linklaters, Norton Rose, Rochelois Besins & Associés, Simmons & Simmons, Stehlin & Associés, Weil, Gotshal & Manges.

Sociétés d'audit/conseil/experts comptables :

Asterias, Deloitte Touche & Tohmatsu, Ernst & Young, KPMG, Mazars, Pricewaterhousecoopers, Ricol, Lasteyrie & Associés.

Agences de notation/communication/diffuseurs d'information financière :

Bloomberg, Financial Dynamics, Fineo, Georgeson Shareholder, Standard & Poor's.

Associations professionnelles :

AFEI, AFG, AFC, AFTB, AFTE, AFTI, ANSA, Centre National des Professions Financières, CEPS, Cercle des Banques Etrangères en France, CFA Institute France, CFPB, CNCC, CRI, Croissance P+9+Ius, DFCG, FBF, FFSA, FSIF, MEDEF, Middlesext, OCBF, SFAP



39, rue Cambon 75039 Paris Cedex 01
Tél. : 01 49 27 11 14 - Fax : 01 49 27 11 06
www.paris-europlace.net